RAPPORT DE GESTION

Sur les Opérations de l'Exercice clos le 30/06/2025

COMPTES ANNUELS

Association
Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby

Saison 2024-2025

SOMMAIRE

1. Table des matières

1. PRESENTATION DE LA LIGUE 3
2. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 5
3. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 5
4. RETOUR SUR L'EXCEDENT DE LA SAISON 2023-2024 6
5. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE 7
6. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 8
 1. PREAMBULE 8
 2. PRODUITS D'EXPLOITATION 8
 3. CHARGES D'EXPLOITATION 11
 4. RESULTAT FINANCIER 15
 5. RESULTAT EXCEPTIONNEL 15
 6. RESULTAT NET 16
7. PRESENTATION DU BILAN 17
 1. BILAN ACTIF 17
 2. BILAN PASSIF 19
8. EVOLUTION 21



Assemblée Générale Financière
LIGUE SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
28-11-2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby pour vous rendre compte de l'activité de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, conformément à l'article 9 des statuts.
Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite « d'engagement », et que le bilan qui est produit, a été contrôlé par le commissaire aux comptes.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

1. PRESENTATION DE LA LIGUE

L'association dite « Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby » (désignée ci-après « Ligue SUD de Rugby ») est une association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a été constituée par la Fédération Française de Rugby (F.F.R.) conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de la F.F.R. et des articles 19 et 20 de son règlement intérieur.
La Ligue SUD de Rugby est un organe fédéral dépendant de la Fédération française de rugby créé en 2017 et chargé d'organiser les compétitions de rugby à XV et à 7 au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Conséquence de la réforme territoriale des régions, le ministère de la Jeunesse et des Sports impose à la FFR de calquer son organisation territoriale sur celle des nouvelles régions. C'est ainsi qu'est née la Ligue SUD de Rugby issu de la fusion des Comités de Provence et Côte d'Azur.

La Ligue Sud de Rugby a en charge la promotion, le développement, l'animation, et la gestion du rugby en Région Sud, par délégation de la F.F.R. dont elle assure la représentation.

Notre territoire comprend plus de 130 clubs, dont un club en TOP 14 (RCT) et deux clubs en PRO D2 (Provence Rugby et le Stade Niçois).

Notre engagement repose sur un socle de valeurs : Respect, Esprit d'équipe, Engagement, Courage, Dépassement de soi, Partage et Convivialité.

Les missions
- Développer le rugby dans les clubs, les écoles de rugby, en milieu scolaire ainsi que les nouvelles pratiques (rugby à XV, rugby à 7, rugby à 5, rugby de plage et toutes autres formes de rugby appliquant les règles du jeu fixées par World Rugby)

- Organiser les championnats régionaux dans la conception des calendriers sportifs et le suivi des épreuves
- Accompagner les clubs dans leur gestion administrative, juridique, règlementaire et financière
- Former les joueurs(euses), entraîneurs, dirigeants(tes), officiels de match
- Développer le haut niveau détecter les potentiels et les accompagner vers leur plus haut niveau de pratique

La Ligue Sud de Rugby en quelques chiffres…

- **26 175 licenciés** *(au 30 juin 2025)*
- **123 clubs**
- 1 Comité Directeur composé de 40 membres, de 6 représentants des comités départementaux et de 2 membres assimilés.
- 35 commissions
- 20 collaborateurs
- 232 officiels de match
- 260 bénévoles



2. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

3. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

La saison 2024-2025 a été marquée par les faits suivants :

- Des **Evènements d'animation du Rugby** dans notre Région
 - La Soirée du Bénévolat en décembre 2024 à Berre L'Etang (13) pour récompenser les bénévoles désignés de chaque club lors d'une soirée conviviale et musicale, lieu de rencontre privilégié entre les clubs et avec leurs Comités Départementaux et leur Ligue.
 - La reconduction des boucliers du SUD avec 12 clubs récompensés sur la saison avec une dotation de maillots et de matériel divers.
 - La récompense des clubs formateurs et de leurs éducateurs.
 - Grands évènements organisés sur notre Ligue
 - La Finale régionale du **Tournoi National des Quartiers** sur Marseille qualificative pour la Finale Nationale à Marcoussis.
 - La Participation à la « Fête du Rugby RCT », ou nous sommes désormais associés, lors d'un **RUGBY CLUB TOULON – STADE TOULOULAIN** au Stade Vélodrome à Marseille en Mai 2025. Nous participons à l'animation des ateliers de découvertes pour les enfants et de rencontres pour les écoles de Rugby avant leur grand défilé sur la pelouse en avant-Match. Cela a été l'occasion d'inviter nos Partenaires.
 - Les **Finales Régionales 2025** ont été regroupées par catégorie sur 5 Sites, avec notamment les 10 finales Séniors sur le Stade Maurice David à Aix en Provence, terrain du Club de PRO D2 : Provence Rugby. Cela a été une grande fête pour les supporteurs avec plus de 3000 personnes présentes tout au long de la journée.
 - Séniors au Stade Maurice David Aix en Provence
 - Jeunes sur 2 Sites : Valreas – Nice
 - Féminines sur 2 Sites : Isle/Sorgue - Digne
 - **Formation BAFA (Démarche Sociétale)**
 - **12 Stagiaires diplômés**
- La **Démarche Sociétale et Environnementale** au sein de la Ligue a été affirmée cette saison par l'organisation d'une Formation diplômante BAFA ou les 12 stagiaires issus de nos clubs ont tous été assidus sur le cycle de formation et brillamment réussi l'examen final.

4. RETOUR SUR L'EXCEDENT DE LA SAISON 2023-2024

La Ligue SUD a redistribué **32.985 €** vers les Clubs conformément à son engagement selon 2 axes :

- Aide à l'engagement des équipes en compétition.
 - Prime de Performance : aide financière sur les phases finales de Championnat de France pour 25 équipes et une contribution Ligue SUD de **13.000 €.**
- Affectation de **19.985 €** de la dotation GAME / GILBERT, nos partenaires d'équipements sportifs, aux clubs lauréats des Boucliers du SUD.

5. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 font apparaître un résultat positif de 31 099 €.

- Les charges ont représenté la somme de : **2 271 198 €.**
- Les produits ont représenté la somme de : **2 252 077 €**
 - Ce qui fait un Résultat d'exploitation négatif à **-19 121 €** en amélioration.
- Le Résultat Financier est de **15 196 €** grâce au placement de nos liquidités à des taux favorables.
 - Le résultat courant avant Impôt termine à **-3 926 €** proche de l'équilibre**.**
- En ajoutant le Résultat exceptionnel à **41 723 €**, et en retirant l'impôt sur les bénéfices de **6 698 €**
 - On aboutit à l'EXCEDENT de **31 099 €** pour la saison 2024-2025

Les comptes de bilan :

- Ils représentent la somme de **: 2 954 152 €**
- Le total d'actif représente les sommes suivantes :
 - Actif immobilisé : 1.176.991 €
 - Actif circulant : 1.777.161 € dont 823.856 € de disponibilités bancaires
- Le total du passif représente les sommes suivantes :
 - Fonds associatifs : 2.444.194 €
 - Dettes : 477.958 €

COMPTE D'EXPLOITATION	2024-2025	*2023-2024*	*2022-2023*	*2021-2022*
Produits d'Exploitation	*2 252 077*	*2 324 959*	*2 124 701*	*1 995 285*
Charges d'Exploitation	*2 271 198*	*2 355 906*	*2 083 396*	*1 886 466*
RESULTAT D'EXPLOITATION	*- 19 121*	*- 30 947*	*41 305*	*108 819*
EXCEDENT	*31 099 €*	*37 254*	*71 791*	*129 419*
Redistribution aux clubs	*32 985 €*	*68 230 €*	*109 910 €*	
BILAN	**2 954 152**	*3 965 948*	*3 049 605*	*3 063 637*

On note :

- Le retour à des Produits & Charges d'exploitation conformes aux saisons sans coupe du Monde.
- Un Résultat Financier élevé grâce aux taux d'Epargne élevé sur les liquidités.
- Des disponibilités et des dettes Court terme standards.

6. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1. PREAMBULE

Une modification du Plan comptable en 2025 a rendu complexe la comparaison des comptes avec les saisons précédentes.
Nous avons néanmoins conservé cette comparaison en expliquant certains écarts.
Les lignes concernées sur la présentation sont repérées par un **astérisque *.**
Les descriptions et explications reprennent volontairement l'ordre de la liasse comptable.

2. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à **2.252.077 €.**

Le poste COTISATIONS s'élève à **463 259 €**, en hausse de 15% par suite de

- L'application de la participation aux frais administratifs de 3€ par licence,
- la facturation des frais d'engagement en Compétition,
- nombre de mutations en augmentation,
- hausse de la Formation de 9%,
- des phases Finales Régionales qui ont atteint un niveau historique de fréquentation.

Il comprend :

- Les Produits directement liés aux Clubs avec :
- les frais d'engagement en Compétition de 100 € par équipe
- les Commissions sur Mutations et Indemnités de Formation,
- la participation aux frais administratifs,
- la Formation aux Brevets Fédéraux.

ainsi que

- Les recettes de billetterie des phases finales Régionales.
- Les recettes de l'Institut Régional de Formation sur les formations diplômantes.

La Production Vendue* devient Ventes de Prestations* et s'élève à **98.878 €.** Elle correspond désormais :

- aux Loyers versés par la Mairie du Pradet pour la loge du gardien,
- à la mise à disposition de locaux aux 2 comités départementaux hébergés :
 - le VAR au Pradet dont le loyer a été revu à la baisse pour équité,
 - le VAUCLUSE à Avignon
- à la prise en compte de la refacturation aux parents des pensions des stagiaires Académies d'Aix en Provence. Ce produit apparaissait en transfert de charges.
- A des facturations diverses (remboursements d'assurance, refacturations d'hébergement)

- Le Sponsoring est à **37 000 €.**

Les Subventions d'exploitation s'établissent à 1 423 507 €, en baisse de 6%, du fait essentiel de la baisse des aides publiques.

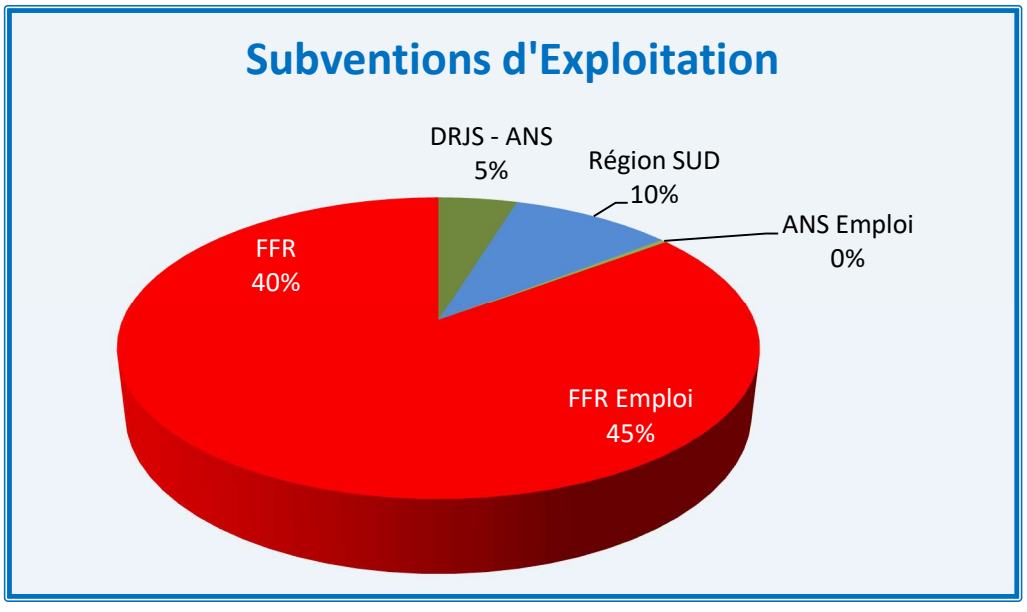
La partie FFR progresse de 4 %, avec

- la subvention de Fonctionnement,
- le Plan d'Orientation Stratégique correspondant aux projets menés par la Ligue. La subvention POS a été obtenue à 100% grâce à la réalisation des engagements et un suivi rapproché.
- les aides à la politique sportive et les Académies,
- les aides à l'emploi qui augmentent en proportion de la masse salariale des techniciens sportifs.

Les subventions FFR demeurent prépondérantes, notamment sur le financement des CTC.

- Les subventions liées aux dossiers déposés auprès de l'ANS ont représenté **67 490 €**, elles sont en baisse, mais cela avait été anticipé.

- Les subventions institutionnelles complètent ce poste avec :
 - Une aide significative de la Région SUD à **138 200 €** avec la subvention de Fonctionnement et les aides sur Projets.
 - Les aides diverses de l'ANS Emploi pour **4 809 €**.



Les Dons manuels et les Mécénats s'établissent respectivement à 63 537 € et 25 520 €. en baisse sur les abandons de frais bénévoles et sur les Mécénats en numéraire.

- L'abandon des frais par les Bénévoles a de nouveau diminué à **60 537 €.**

- En complément du Sponsoring, on enregistre un Mécénat de **25 520 €** et un don de **3 000 €**, ce qui porte les recettes globales des Partenaires à **65 520 €,** en baisse de **16 %.** Les apports en marchandise ne sont pas comptabilisés à ce niveau.

- Les Transferts de Charges ne figurent donc plus dans le plan comptable modifié, et les différents postes qui les composaient sont réparties sur d'autres lignes.

- Une reprise sur Provision a été intégrée. Pour mémoire, 32 000 € de la subvention « Heritage 2024 » restaient à percevoir la saison précédente avec un risque de non-paiement lié au défaut d'un prestataire sur la Coupe du Monde 2023. Une provision de la moitié, soit 16 000 € avait été passée. Cette année, il a été décidé de provisionner les 32 000 €. En conséquence, 16 000 € sont ré-integrés en produits, et 32 000 € portés en Charges d'exploitation (cf § Dotations & Amortissements).

- Les Autres Produits pour **124 277 €** :
 - essentiellement liés au **115 200 €** des Amendes de la Commission de Discipline. Ce montant est particulièrement élevé et en constante augmentation depuis la reprise post-Covid de 2021-2022.
 - Les Produits Divers de Gestion courante de 9 077 € proviennent d'un remboursement d'échéances du photocopieur.

En Synthèse, la répartition des Produits avec une baisse de **3%** par rapport à la saison précédente, mais une évolution de 6 % sur 22-23.

PRODUITS D'EXPLOITATION	2024-2025	*2023-2024*	Ecart	2022-2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 252 077**	***2 324 959***	**-3%**	**2 124 701**
Cotisations	*463 359*	*402 845*	**15%**	*345 984*
*Ventes de Prestations**	*98 878*	*23 734*		*23 581*
Sponsoring+Mécénat	*65 520*	*78 180*	**-16%**	*70 000*
Subventions d'Exploitation	*1 423 507*	*1 515 989*	**-6%**	*1 421 639*
*Transfert de Charges**	*-*	*124 527*		*79 744*
Reprise Amort., Dépréciations, Provisions	*16 000*	*-*		*11 340*
.Abandons Frais Bénévoles	*60 537*	*80 114*	-24%	*91 847*
Autres Produits	*124 277*	*99 570*	**25%**	*80 566*

3. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 271 198 € et se décomposent principalement :

- des Achats et Charges externes pour 47 % (22% Achats/25% Services externes)
- des Salaires & Charges Sociales pour 42 %
- des Dotations & Amortissements pour 5 %
- de l'aide à la politique sportive pour 3%
- des Impôts et Taxes pour 2 %

CHARGES D EXPLOITATION	2024-2025	%	2023-2024	Ecart	2022-2023
Charges d'Exploitation	**2 271 198**		*2 355 906*	-4%	*2 092 995*
Achats & Charges Externes	*1 059 955*	46,7%	*1 129 949*	-6%	*955 128*
.Achats & Charges	*489 715*	21,6%	*509 267*	-4%	*388 077*
.Services Externes	*570 240*	25,1%	*620 682*	-8%	*567 052*
Impôts & Taxes	*19 851*		*56 408*	-65%	*53 493*
Salaires & Traitements	*685 633*	41,9%	*673 511*	2%	*635 917*
Charges Sociales	*266 644*		*253 072*	5%	*222 131*
Dotation Amort. & Dépréciations	*117 225*	5,2%	*115 517*	1%	*126 217*
Dotation aux Provisions	*32 000*		*16 000*		*0*
Aide Politique Sportive	*75 855*	3,3%	*104 077*		*95 100*
Autres Charges	*14 035*		*7 372*	*90%*	*5 009*

Achats et Charges externes

Les consommables et fournitures sont globalement restées stables malgré l'inflation persistante, et on note une baisse de 6 % sur l'électricité et les carburants.

Les équipements sportifs, qui avaient été renouvelés en partie sur 23-24, ont baissé de 26 %, ainsi les achats de trophées et médailles puisque l'investissement sur les Boucliers avaient aussi été fait en 23-24.

La baisse de la sous-traitance est un effet « Coupe du Monde » avec moins d'animations, donc de sous-traitance.

Les charges des Académies, désormais isolées, progressent de 10 %.

3 autres postes ont également augmenté significativement :

- la Location de matériel suite au passage de la ligue en téléphonie IP, différentes locations de matériel, dont postes de CTC et serveur de la Ligue. La location des lignes est incluse dans les nouveaux abonnements et le poste Telecom a de son côté baissé.
- l'Entretien de 47 % (rénovation partielle sur les bâtiments)
- la Maintenance de 24%

Les autres postes ont progressé dans des proportions moindres (leasing Auto, Locations immobilières).

Le poste Assurances, qui avait bien été abaissé depuis 2 ans, est reparti à la hausse à cause de différents sinistres automobiles notamment.

Les Services Externes ont été mieux contenus avec le niveau de 22-23 dû principalement

- A une quasi stabilité des honoraires
- A une baisse de la Billetterie
- A la baisse des abandons de droits des bénévoles
- A une stabilité, voire légère baisse, des déplacements et missions de la Ligue
- Le poste Telecom (vu et expliqué précédemment)

Zoom sur la Billetterie

La Billetterie a baissé, d'une part car aucune rencontre internationale n'a eu lieu sur notre Région, contrairement à la saison précédente, d'une part par une baisse du nombre d'abonnements Clubs Pro pour perte de Partenaires, bien que des abonnements Provence Rugby et Stade Nicois avaient été acquis.

Billetterie 2024-2025	Achat	Vente	Résultat	Contrepartie Partenariat	Invitations
Tournée d'Automne	47 060	45 205	- 1 855	1 605	250
.France NZL	46 580	45 205	- 1 375	1 125	250
.France Argentine	480	-	- 480	480	
Tournoi des VI Nations	92 579	91 619	- 960	640	320
.Angleterre	48 404	48 404	-	-	
.Ecosse	14 990	14 670	- 320	-	320
.Irlande	17 630	17 630	-	-	-
.Italie	6 440	6 440	-	-	
.Pays de Galles	5 115	4 475	- 640	640	
Rugby Club Toulonnais	37 949	9 041	- 28 908	25 218	3 690
.Abonnements RCT	32 778	7 560	- 25 218	25 218	
.Billetterie RCT	2 291	1 481	- 810	-	810
.RCT - ST	2 880		- 2 880	-	2 880
PRO D2	1 680	-	- 1 680	-	1 680
.Provence Ruby	800		- 800		800
.Stade Nicois	880		- 880		880
RCTPM	102	-	- 102	-	102
	179 370 €	145 865 €	- 33 505 €	27 463 €	6 042 €

La contrepartie Partenariat de 27.463 € s'applique sur 6 Partenaires (Sponsoring et Mécénat) en échange de marchandises.

Billetterie 2024-2025	Contrepartie Partenariat		Invitations	
	Montant	Bénéficiaires	Montant	Bénéficiaires
Tournée d'Automne	1 605		250	
.France NZL	1 125	JPV / Electrica	250	Crédit Agricole Alpes Provence
.France Argentine	480	Promocash	-	
Tournoi des VI Nations	640		320	
.Ecosse	-		320	Mutuelles du Soleil
.Pays de Galles	640	Promocash	-	
Rugby Club Toulonnais	25 218		3 690	
.Abonnements RCT	25 218	Game/Gilbert 4 Bonnus Electrika 3 Lafontan JPV 4 Lafontan + 6 Bonnus Peugeot 4 Bonnus D	-	
.Places RCT	-		810	Partenaires
.RCT - ST	-		2 880	TNQC
Pro D2	-		1 680	Clubs / valorisation du Bénévolat
RCTPM	-		102	Valorisation du Bénévolat
33 505 €	27 463 €		6 042 €	

Impôts et Taxes

On constate une baisse de 65% des impôts et taxes. Cette baisse s'explique par l'évolution du plan comptable. La partie de la Taxe sur Salaires prise en charge par la FFR vient désormais en diminution de cette taxe, et plus comme auparavant en Produits pour l'aide apportée et en Charges pour l'intégralité de la Taxe.

Salaires & Charges Sociales

La masse salariale est en augmentation de 3%, avec les augmentations conjoncturelles, la concrétisation en CDI d'un intervenant sportif.

Dotations & Amortissements

Les Dotations aux Amortissements ont légèrement augmenté par quelques dépenses d'investissement sur les travaux de rénovation.
Une provision pour risques a été émise sur la subvention « Heritage 2024 », à hauteur du montant total non versé soit 32.000 €.

Aide à la politique sportive

L'aide Politique Sportive a été axée sur des aides à Projets Clubs, les engagements compétition avec la prime de performance, les Académies Régionales, les établissements

scolaires, des dotations remises dans le cadre des « Boucliers du SUD », la valorisation des clubs formateurs avec des formations Brevet Fédéral offertes.

Autres Charges

Différentes dépenses non répertoriées dans les postes comptables vus prédemment figurent dans ce poste « Autres Charges », parmi elles des redevances, des créances irrécouvrables et des licences pour les salariés.

4. RESULTAT FINANCIER

Le résultat Financier a atteint 15.195 €.

Le placement des liquidités, qui ont été importantes au cours de la saison, sur des taux qui étaient favorables a permis d'engranger 16.818 € d'intérêt.

L'emprunt auprès de la Banque s'est terminé en 2025.

FINANCIER : PRODUITS & CHARGES	2024-2025	*2023-2024*	*2022-2023*
Produits Financiers	16 818	20 675	1 597
.Revenus Titres & Placements	*16 818*	*20 675*	*1 597*
Charges Financières	1 623	*2 109*	22 577
.Dotation Provision Dépréciation Debenture	-	-	*20 000*
.Intérêts Emprunt FFR	*1 613*	*2 050*	*2 462*
.Intérêts Emprunt Banques	*10*	*60*	*116*
RESULTAT FINANCIER	15 195	18 566	- 20 980

5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'élève à 41 723 €.

La Quote-part de Subventions perçus pour les investissements immobiliers permettent le résultat exceptionnel.

Les produits exceptionnels de **3.351 €** correspondent en partie à la clôture de comptes Client sans mouvement depuis plus de 3 ans.

EXCEPTIONNEL : PRODUITS & CHARGES	2024-2025	*2023-2024*	*2022-2023*
Produits Exceptionnels	41 723	57 446	56 480
.Produits exceptionnels	*3 351*	*6 904*	*762*
.Clôture du Compte SUD-EST	-	*14 344*	-
.Reintégration Debenture	-	-	*20 000*
.Quote part Subvention d'Investissement	*38 373*	*36 199*	*34 219*
.Produit de Cession	-	-	*1 500*
Charges Exceptionnelles	-	529	1 934
.Amendes Fiscales & Pénales	-	*29*	*1 496*
.Autres Charges	-	*500*	*438*
.Charges s/exercices antérieurs			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	41 723	56 918	54 546

6. RESULTAT NET

En intégrant les résultats Financiers et Exceptionnels au Résultat d'Exploitation, et en tenant compte de l'impôt sur les bénéfices à 6.698 €, le résultat net de l'exercice est excédentaire de 31.099 €, résultat très satisfaisant.

COMPTE D'EXPLOITATION	2024-2025	*2023-2024*	*2022-2023*
Produits d'Exploitation	**2 252 077**	***2 324 959***	***2 124 701***
Charges d'Exploitation	**2 271 198**	***2 355 906***	***2 092 995***
RESULTAT D'EXPLOITATION	**- 19 121**	***- 30 947***	***31 705***
Produits Financiers	**16 818**	***20 675***	***1 597***
Charges Financières (Intérêts Emprunts)	**1 623**	***2 109***	***22 577***
RESULTAT FINANCIER	**15 195**	***18 566***	***- 20 980***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**- 3 926**	***- 12 381***	***10 725***
Produits Exceptionnels	**41 723**	***57 446***	***56 480***
Charges Exceptionnelles	**-**	***529***	***1 934***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**41 723**	***56 918***	***54 546***
IMPOTS SUR LES BENEFICES	**- 6 698**	***- 7 283***	***- 3 080***
RESULTAT EXCEDENTAIRE	**31 099**	***37 254***	***62 191***

7. PRESENTATION DU BILAN

1. BILAN ACTIF

La partie ACTIF du Bilan décrit ce que possède l'association au 30 juin 2025.

Le Total de l'ACTIF s'inscrit à **2 954 152 €.**

BILAN ACTIF	30 JUIN 2025	30 Juin 2024	30 Juin 2023	30 Juin 2022
ACTIF IMMOBILISE	1 176 991	1 285 842	1 355 036	1 452 132
ACTIF CIRCULANT	1 777 161	2 680 105	1 694 569	1 611 505
.Dont Disponibilités	823 856	1 840 467	941 975	597 985
TOTAL ACTIF	2 954 152	3 965 948	3 049 605	3 063 637

Il se partage entre l'Actif Immobilisé et l'Actif Circulant, et se décompose comme suit.

Décomposition de l'Actif Immobilisé à 1 176 161 €

Il est en baisse dû essentiellement à l'amortissement des Constructions, des aménagements.

Les enregistrements de chansons anciennes pour la Coupe du Monde avaient été inscrits à l'Actif, et sont en amortissement.

Les Immobilisations incorporelles constituées des Etudes menées pour la construction de la M2R s'élèvent à 92.462 €.

Les Bâtiments représentent 984 656 € soit 84 % à eux seuls de l'actif immobilisé, le mobilier de bureau et les véhicules pour 86 498 € soit 7 %.

On retrouve également des parts sociales du Crédit Agricole Alpes Provence pour 3 176 €, les dépôts de garantie pour 4 399 € (Dépôt Total Energies pour les cartes Essence), et les Obligations Debenture pour 20 000 €, qui avait l'objet d'une provision.

Décomposition de l'Actif Circulant à 1 777 161 €

Les Créances clients s'établissent à **178.274 €**. Elles correspondent essentiellement à des encaissements non encore réalisés au 30/06/2025.

Les autres créances s'établissent à **753 635 €**.

Le poste « Créances Clubs » représente les clubs débiteurs, avec un montant proche de la saison précédente, donc sans dégradation sur les encaissements Clubs.

L'explication réside dans Mise à jour tardive des comptes par la FFR, et l'impossibilité donnée aux clubs de connaitre leur solde et de le régler avant le 30/06/2025. A la date de rédaction de ce document, ces créances ont été en majeure partie régularisées.
La somme des Clubs Créditeurs se retrouvera au Passif du Bilan.

Les subventions à recevoir pour 251 640 € sont en augmentation par rapport à la saison précédente. Les délais de paiement pour les subventions publiques ont tendance à s'allonger.

Les disponibilités bancaires, la Trésorerie de l'association s'élèvent à **823 856 €.** Ces disponibilités permettent de couvrir les créances Clubs et d'assurer le fonds de roulement pour le fonctionnement de la Ligue.

Pour terminer l'actif circulant, nous avons des charges constatées d'avance pour **21 397 €.**

2. BILAN PASSIF

La partie **PASSIF** du Bilan décrit comment est financé ce que possède l'association.

BILAN PASSIF	30 JUIN 2025	*30 Juin 2024*	*30 Juin 2023*
CAPITAUX PROPRES	**2 444 194**	***2 451 467***	***2 429 644***
PROVISION POUR RISQUE	**32 000**	***16 000***	***-***
DETTES	**477 958**	***1 498 480***	***619 961***
.dont Dettes Court Terme	*402 355*	*1 037 121*	*471 119*
TOTAL PASSIF	**2 954 152**	***3 965 948***	***3 049 605***

Le Total du PASSIF de **2 954 152 €**, et se décomposent comme suit.

Les **CAPITAUX PROPRES**, regroupant les Fons Associatifs, les Réserves, le Report à Nouveau, le Résultat de l'exercice, les subventions d'Investissement s'établissent à 2 444 194 €, en légère de baisse du fait de l'amortissement des subventions d'investissement.

Les Subventions d'investissement à hauteur de 576 094 € correspondent aux subventions servant à financer une partie des investissements (le siège, la MOT 84….) réalisés au cours des années antérieures.

BILAN PASSIF	30 JUIN 2025	*30 Juin 2024*	*30 Juin 2023*
CAPITAUX PROPRES	**2 444 194**	*2 451 467*	*2 429 644*
Fonds associatifs	**52 449**	*52 449*	*52 449*
Réserve pour Projet Associatif	**249 000**	*249 000*	*249 000*
Report à Nouveau	**1 535 552**	*1 498 297*	*1 426 506*
Résultat de l'exercice	**31 099**	*37 254*	*71 791*
Subventions d'Investissement	**576 094**	*614 467*	*629 898*
PROVISION POUR RISQUE	**32 000**	16 000	

La nouvelle Provision de **32 000 €** est enregistrée au Passif (cf explications sur la partie Charges).

Les **DETTES** d'un montant de **477 958 €** sont à la baisse par le règlement du compte FFR.

Au niveau des Emprunts, on distingue auprès de la Société Générale

- 1 081 € (Véhicules Mini Bus) qui se terminera fin 2025

auprès de la FFR

- 74 522 € (Siège de la Ligue).

Les Dettes financières auprès des Clubs Créditeurs pour 64 352 €, Ligues et Comités pour 11.143 €, explicables comme pour l'Actif par le retard sur la Mise à jour et régularisé depuis.

Les Dettes fiscales et sociales s'élèvent à 191 536 €, concernant aux provisions pour congés payés, aux charges sociales au 30/06/2025, et diverses régularisations.

Des Autres dettes pour 11.517 €.

En synthèse, le bilan pour l'exercice 2024-2025

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	1 176 991	CAPITAUX PROPRES	2 444 194
ACTIF CIRCULANT	1 777 161	PROVISION POUR RISQUE	32 000
.Dont Disponibilités	*823 856*		
		DETTES	477 958
		.dont Dettes Court Terme	*402 355*
TOTAL ACTIF	2 954 152	TOTAL PASSIF	2 954 152

On constate que les Dettes Court Terme, et même l'ensemble des dettes sont largement couvertes par les Disponibilités.

8. EVOLUTION

L'exercice 2024-2025 a permis de constater, si on ne prend pas en compte l'effet RWC 2023, une continuité à la fois dans les Produits et les Charges, malgré une baisse du Partenariat et des aides publiques.

C'était une saison élective avec la préparation d'un projet global qui va pouvoir se décliner sur les saisons à venir.

Les financements sont de plus en plus liés à des projets (Région, ANS), au POS pour les financements FFR, et la Ligue et ses équipes s'inscrivent dans cette dynamique, même si une tendance à la diminution des aides institutionnelles est désormais acquise.

Pour **2025- 2026** :

- Les efforts entrepris sur la réduction de nos charges courantes, un financement toujours plus important des activités sportives devront être maintenus.

- La décision de revenir dans les locaux de Champfleury a été prise, présentée au Budget 25-26 et devrait se concrétiser sur le 2ième trimestre 2026.

- L'objectif de réduire les Violences et les Incivilités est une priorité sur 2025-2026, et le Fonds « Prévention contre les Violences » alimenté par les sanctions financières sur les compétitions devra permettre une réduction significative du volume des sanctions.

Le Trésorier Général de la Ligue SUD de Rugby

Jean-Michel LARDON